

Bretagne, Ille-et-Vilaine
Saint-Malo
Le Naye

Bunker-abri-magasin de munitions de type L 407A, terre-plein du Naye (Saint-Malo)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA35132909
Date de l'enquête initiale : 2026
Date(s) de rédaction : 2026
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : blockhaus, abri, magasin de munitions

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : CR, 13 ; CR, 31

Historique

Ce bunker a été construit pour l'Allemagne nazie sous maîtrise d'œuvre de l'Organisation Todt entre le deuxième et le troisième trimestre 1943 (le plan type L* 407A est mis en service à partir du deuxième trimestre 1943).

* "L" est l'abréviation de *Luftwaffe*, littéralement, l'arme de l'Air de la *Wehrmacht*, nom porté par l'armée du III^e Reich. Il fait partie de la **batterie d'artillerie antiaérienne lourde du Naye** dépendant de la *Luftwaffe*. Cette batterie est numérotée "Ra 226" : l'abréviation "Ra" fait référence au **Groupe de défense des côtes de la Rance** (*Küsten Verteidigungs Gruppe Rance*) qui s'étend de Saint-Benoît-des-Ondes à Saint-Briac-sur-Mer (la limite occidentale étant le Frémur ; au sud, la défense s'étend jusqu'à Pleurtuit).

Après-guerre (avant 1952), la tranchée d'accès au bunker est remblayée.

En 1966, sa dalle de couverture, comme celle du **bunker-abri antiaérien** voisin, sert d'aire de stockage.

Vers 1975, une aire de stationnement automobile destinée à la gare maritime du Naye est aménagée au-dessus du niveau de la dalle de couverture du bunker.

Redécouverte en 2025

En novembre 2025, ce bunker est redécouvert à l'occasion des travaux de la nouvelle gare maritime du terminal ferry. Il a fait l'objet de photographies par la Région Bretagne les 5 et 17 décembre 2025.

Le 22 janvier 2026, le **Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines** (DRASSM) a réalisé des observations dans le bunker tandis que la Région Bretagne a complété la couverture photographique extérieure.

Avant le 11 mars 2026, le bunker a été remblayé.

Période(s) principale(s) : 2^e quart 20^e siècle

Période(s) secondaire(s) : 1^{er} quart 21^e siècle

Dates : 1943 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'œuvre : Organisation Todt (maître d'œuvre, attribution par travaux historiques)

Description

Situé sur le terre-plein du Naye à Saint-Malo, ce bunker en béton armé est implanté entre les six bunkers de type L 401A et le **fort du Naye**, contre le **bunker-abri antiaérien**.



Vue générale depuis le nord-ouest (couverture photographique du 22 janvier 2026). A l'extrême gauche, le second bunker



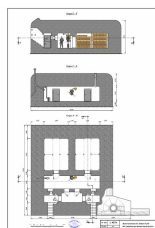
Vue depuis le nord-ouest : deux bunkers sont construits l'un contre l'autre (couverture photographique du 22 janvier 2026). A gauche, le bunker-abri situé sous la chaussée Éric Tabarly ; à droite, le bunker de type L 407a



Vue générale depuis le sud-est (couverture photographique du 22 janvier 2026). La partie en saillie à gauche correspond au poste d'observation. Les planches masquent l'une des deux entrées du bunker. En arrière-plan, poste de commande de l'écluse du Naye

De type L 407A (c'est un plan standard), ce bunker est désigné en allemand *Munitionsstand für schwere Flak*, magasin à munitions pour batterie d'artillerie antiaérienne lourde ou *Muni-Bunker*, bunker à munitions.

Doté d'une salle de garde (*Bereitschaftsraum*) et de deux magasins à munitions (*Munitionsräume*), il est capable de résister à un bombardement, étanche en cas d'attaque au gaz et ventilé. En théorie, ce type de bunker n'est pas sensé abriter de soldats ce que confirme l'état du 3 juin 1944. Il était équipé de bancs le long des murs (cf. informations communiquées par Christian Moigneux de l'association Gerfaut 29, Groupe d'études et de recherches des fortifications de l'Atlantique et des unités sur le terrain).



Plan et coupes d'un bunker-abri-magasin de munitions de type L 407a pour batterie antiaérienne (*Munitionsstand für 8,8 oder 10,5 cm Flak*)

De plan rectangulaire, mesurant 13,9 m de longueur pour 12,6 m de largeur, ce bunker est enterré dans le sol. Murs périphériques et dalle de couverture mesurent 2 m d'épaisseur ; les murs de refend mesurent 1 m et 0,8 m. La construction de ce bunker a nécessité 800 m³ de béton.

Son élévation sud-est comprend deux entrées indépendantes, chacune défendues par une ouverture de tir blindée desservie depuis la salle de garde. Ses abords sont protégés par un poste d'observation ouvert (*Offener Beobachter*) pouvant également servir de poste de tir.



Vue de détail de la partie en saillie : poste d'observation dit Tobruk (couverture photographique du 22 janvier 2026). Au ras-du-sol, l'entrée dédiée du Tobruk. La partie haute est en mauvais état : les fers à béton sont apparents
Un sas à gaz (*Gasschleuse*) commun, protégé par deux portes blindées, donne accès via deux portes étanches à la salle de garde.



Vue du sas d'entrée vers l'ouest : il est partiellement remblayé (la porte blindée à deux vantaux est masquée). Au fond, l'entrée ouest du bunker. A gauche, le chemin de câble électrique. A droite, l'une des deux portes étanches
Tout en longueur, la salle de garde donne accès aux deux magasins à munitions fermés par des portes étanches.



Vue de la salle de garde : emplacement du système de filtration. Au premier plan, l'arceau métallique servant à poser les filtres à charbon. Au fond, la porte étanche du magasin à munitions est



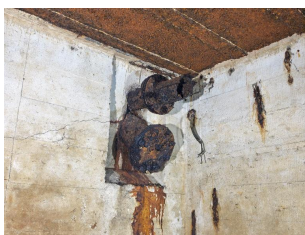
Vue de l'extrémité ouest de la salle de garde. A gauche, la porte étanche du magasin à munitions ouest. Au fond à droite, emplacement du poêle (conduits de cheminée et de ramonage) ; à gauche : différents artefacts dont des lattes de lit



Vue de détail de la porte blindée étanche du magasin à munitions ouest



Vue du magasin à munitions ouest. Sur le mur du fond à droite, câblage électrique pour l'alimentation des plafonniers
La salle de garde disposait d'un système de ventilation et de renouvellement d'air et d'un poêle pour le chauffage implanté dans l'angle sud-ouest.



Vue de détail de l'extrémité ouest de la salle de garde : conduit de cheminée (en haut) et conduit de ramonage (en bas) du poêle. Dans le mur, passage de câble électrique du magasin à munitions

Ce bunker a conservé toutes ses portes et créneaux blindés, certains éléments de second-œuvre et équipements : support du ventilateur et des filtres, tuyau du système de ventilation, conduit du poêle, câblage électrique, etc., mais la proximité de la mer a accéléré la dégradation des éléments métalliques. Des objets étaient également encore présents : brosses, cartouches de masque à gaz, lattes de lit, etc.



Vue de l'entrée est depuis le sas. A gauche, le créneau blindé protégeant l'entrée est (coffrage en bois en place). A droite, la porte blindée à deux vantaux



Vue de détail de l'ouverture de tir blindée de l'entrée ouest. Sur le rebord se trouvent regroupés différents artéfacts : brosses en bois, cartouches de masque à gaz...

L'entrée nord était obstruée (décembre 2025).



Vue de l'entrée est avec son escalier. Cet accès est totalement remblayé

Ce bunker se trouve désormais partiellement sous la nouvelle gare maritime du Naye (2026).

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier droit

Typologies et état de conservation

État de conservation : état moyen, vestiges

Dimensions

Mesures : l : 13,8 m (longueur) ; la : 12,6 m (largeur) ; h : 5,1 m (hauteur) ; la : 2 m (murs périphériques et dalle de couverture) ; la : 1 m (mur de refend) ; la : 0,8 m (mur de refend) ; l : 15 m (largeur du côté du poste d'observation)
Précision dimensions :

Selon le catalogue des plans-types, la réalisation d'un bunker-abri-magasin de munitions de type L 407A pour batterie antiaérienne lourde (*Munitionsstand für schwere Flak*) nécessite 800 m³ de béton.

Statut, intérêt et protection

Abords de plusieurs Monuments historiques dont le château et les fortifications de Saint-Malo.

Site inscrit par arrêté du 26 mai 1939 au titre de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général (partie du domaine public maritime de Saint-Malo).

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus

Sites de protection : site inscrit, abords d'un monument historique

Statut de la propriété : propriété de la région

Un bunker redécouvert en 2025 à l'occasion des travaux d'aménagement du terminal ferry du Naye

Construit pour l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale, ce bunker appartenait à la **batterie d'artillerie antiaérienne lourde du Naye** à Saint-Malo. Il avait pour fonction le stockage des munitions des canons antiaériens de la batterie.

Redécouvert en novembre 2025 à l'occasion des travaux d'aménagement de la **nouvelle gare maritime du terminal ferry du Naye**, il a été étudié puis remblayé courant 2026 afin de permettre la poursuite du chantier.

Ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été créé en 2026 par la Région Bretagne dans le cadre de l'**Inventaire des héritages militaires**. Il profite de plan et coupe réalisés par Christian Moigneux de l'association **Gerfaut 29** (Groupe d'études et de recherches des fortifications de l'Atlantique et des unités sur le terrain) à partir de plans techniques allemands d'origine.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Küstenverteidigungsabschnitt Saint-Malo - Küstenverteidigung, 29 Juni 1944**
Küstenverteidigungsabschnitt Saint-Malo - Küstenverteidigung, 29 Juni 1944 (Secteur de défense côtière de Saint-Malo. - Défense côtière. 29 juin 1944).
Enthält u.a. : Unterlagen über die Einzelanlagen und die Waffenausstattung, den Ausbaustand und die Besatzungsstärken der Kampfstände in den Stützpunkten (Il comprend notamment : des documents sur les installations et les équipements d'armement individuels, l'état de développement et les effectifs des équipages des positions de combat dans les ensembles fortifiés lourds).
Bundesarchiv, Koblenz, Deutschland : RH 32/2224
- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes)**
Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). **"Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense du Château de Vincennes). Texte en liasse ; plans et photographies.
<https://www.memoiredeshommes.defense.gouv.fr/arts-sciences-militaires/batiments-militaires/rapport-pinczon-du-sel-sur-les-installations-du-mur-de-latlantique>
Service Historique de la Défense du Château de Vincennes : SHDMV MV 2DOC 3

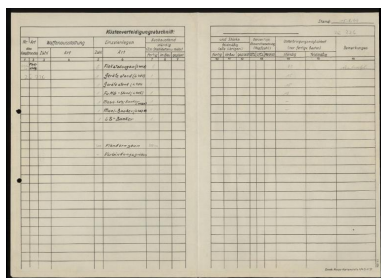
Documents figurés

- **Collection de plans et coupes de bunkers**
ASSOCIATION GERFAUT 29. MOIGNEUX, Christian. **Collection de plans et coupes de bunkers.**

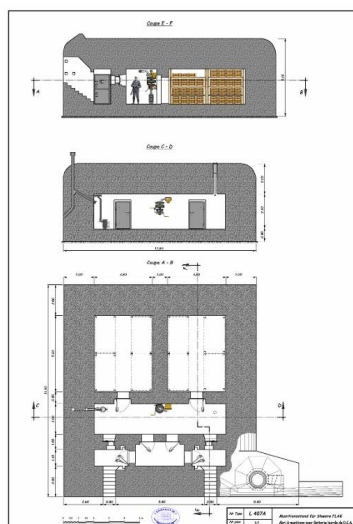
Bibliographie

- **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique [2008]**
ROLF, Rudi. **Atlantikwall-Typenheft. Atlantic Wall typology. Typologie du Mur de l'Atlantique.** Middelburg, PRAK publishing, 2008, 432 p.
p. 106

Illustrations



Etat de la batterie d'artillerie antiaérienne lourde du Naye, 15 juin 1944 (source : Bundesarchiv, RH 32/2224)
Repro. Bundesarchiv
IVR53_20263510488NUCA



Plan et coupes d'un bunker-abri-magasin de munitions de type L 407a pour batterie antiaérienne (Munitionsstand für 8,8 oder 10,5 cm Flak)
Dess. Christian Moigne
IVR53_20263510106NUDA



Vue générale depuis le nord-ouest (couverture photographique du 22 janvier 2026). A l'extrême gauche, le second bunker
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500063NUCA



Vue de situation depuis le nord-ouest (couverture photographique du 17 décembre 2025). Seule la dalle de couverture est visible sous le remblai
Phot. Guillaume Lécullier
IVR53_20263510064NUCA



Vue depuis le nord-ouest : deux bunkers sont construits l'un contre l'autre (couverture photographique du 22 janvier 2026). A gauche, le bunker-abri situé sous la chaussée Éric Tabarly ; à droite, le bunker de type L 407a
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500064NUCA



Vue générale depuis le sud-ouest (couverture photographique du 22 janvier 2026). La partie en saillie à droite correspond au poste d'observation
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500066NUCA



Vue générale depuis le sud (couverture photographique du 22 janvier 2026). La partie en saillie correspond au poste d'observation. Les planches



Vue générale depuis le sud-est (couverture photographique du 22 janvier 2026). La partie en saillie à gauche correspond au poste d'observation. Les planches masquent l'une des deux entrées



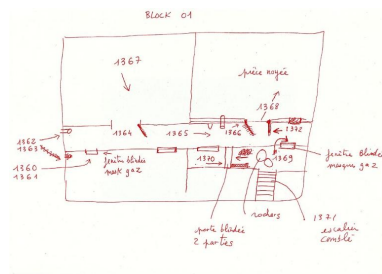
Vue de détail de la partie en saillie : poste d'observation dit Tobruk (couverture photographique du 22 janvier 2026). Au ras-du-sol, l'entrée dédiée du Tobruk. La

situées à droite servent à étayer
l'une des deux entrées du bunker
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500067NUCA



Vue de l'accès à l'entrée ouest
du bunker par un puits et une
échelle (couverture photographique
du 22 janvier 2026). Sur la
photographie, Nicolas Bigourdan,
archéologue maritime (DRASSM)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20263510178NUCA

du bunker. En arrière-plan, poste
de commande de l'écluse du Naye
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500068NUCA



Plan de localisation des
photographies intérieures (couverture
photographique du vendredi 5
décembre 2025). Le bunker -
identifié comme un type L 407a -
présente bien deux entrées distinctes
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263510021NUCA

partie haute est en mauvais état :
les fers à béton sont apparents
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20263500069NUCA



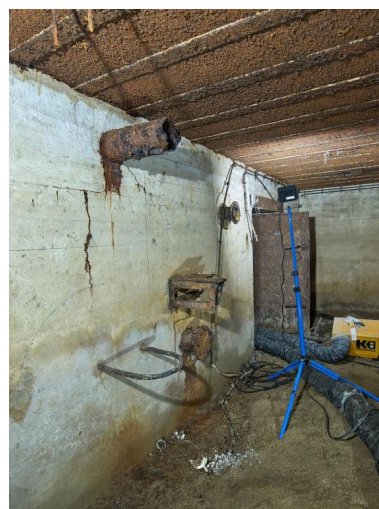
Vue de l'entrée est avec son escalier.
Cet accès est totalement remblayé
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501371NUCA



Vue du sas d'entrée vers l'ouest :
il est partiellement remblayé (la
porte blindée à deux vantaux est
masquée). Au fond, l'entrée ouest
du bunker. A gauche, le chemin

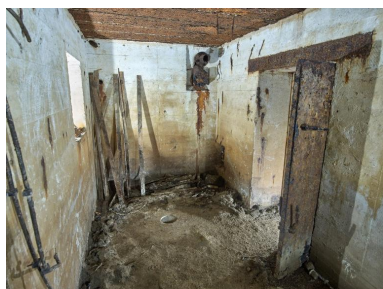


Vue de l'entrée est depuis le
sas. A gauche, le créneau blindé
protégeant l'entrée est (coffrage
en bois en place). A droite, la
porte blindée à deux vantaux



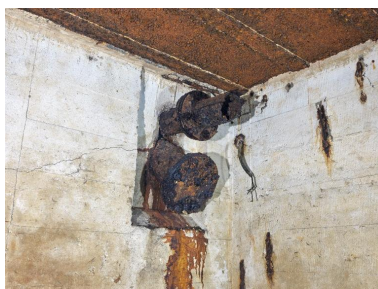
Vue de la salle de garde :
emplacement du système de
filtration. Au premier plan, l'arceau
métallique servant à poser les

de câble électrique. A droite, l'une des deux portes étanches
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501372NUCA



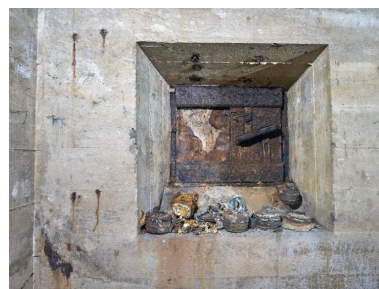
Vue de l'extrémité ouest de la salle de garde. A gauche, la porte étanche du magasin à munitions ouest. Au fond à droite, emplacement du poêle (conduits de cheminée et de ramonage) ; à gauche : différents artefacts dont des lattes de lit
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501363NUCA

Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501370NUCA



Vue de détail de l'extrémité ouest de la salle de garde : conduit de cheminée (en haut) et conduit de ramonage (en bas) du poêle. Dans le mur, passage de câble électrique du magasin à munitions
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501362NUCA

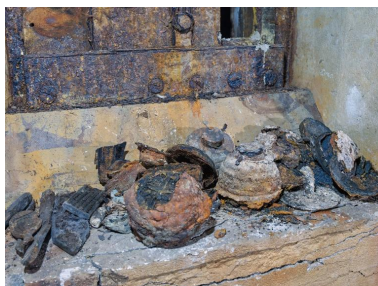
filtres à charbon. Au fond, la porte étanche du magasin à munitions est
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501366NUCA



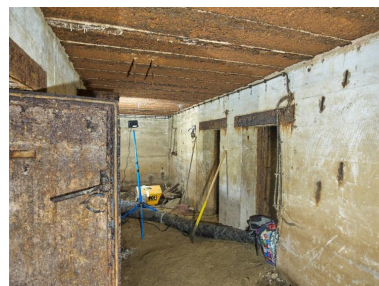
Vue de détail de l'ouverture de tir blindée de l'entrée est. Sur le rebord se trouvent regroupés différents artefacts : un masque à gaz et huit cartouches de masque à gaz
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501369NUCA



Vue de détail de l'ouverture de tir blindée de l'entrée ouest. Sur le rebord se trouvent regroupés différents artefacts : brosse en bois, cartouches de masque à gaz...
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501360NUCA



Vue de détail de l'ouverture de tir blindée de l'entrée ouest. Sur le rebord se trouvent regroupés différents artefacts : brosse en bois, cartouches de masque à gaz...
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501361NUCA



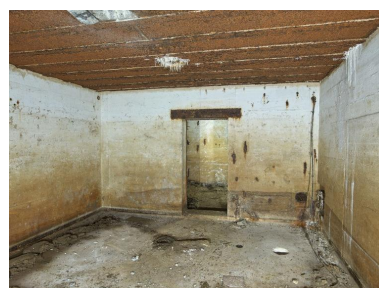
Vue de la salle de garde avec ses deux portes étanches d'accès. Au premier plan à gauche, la porte étanche du magasin à munitions ouest
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501365NUCA



Vue de détail de la porte blindée étanche du magasin à munitions est (cette pièce est partiellement inondée). A



Vue de détail de la porte blindée étanche du magasin à munitions ouest
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501364NUCA



Vue du magasin à munitions ouest. Sur le mur du fond à droite, câblage électrique pour l'alimentation des plafonniers
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501367NUCA

gauche, emplacement d'un boîtier
électrique : seul le câblage subsiste
Phot. Bernard Bègne
IVR53_20253501368NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Batterie d'artillerie antiaérienne lourde du Naye, terre-plein du Naye (Saint-Malo) (IA35132919) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Saint-Malo, Le Naye

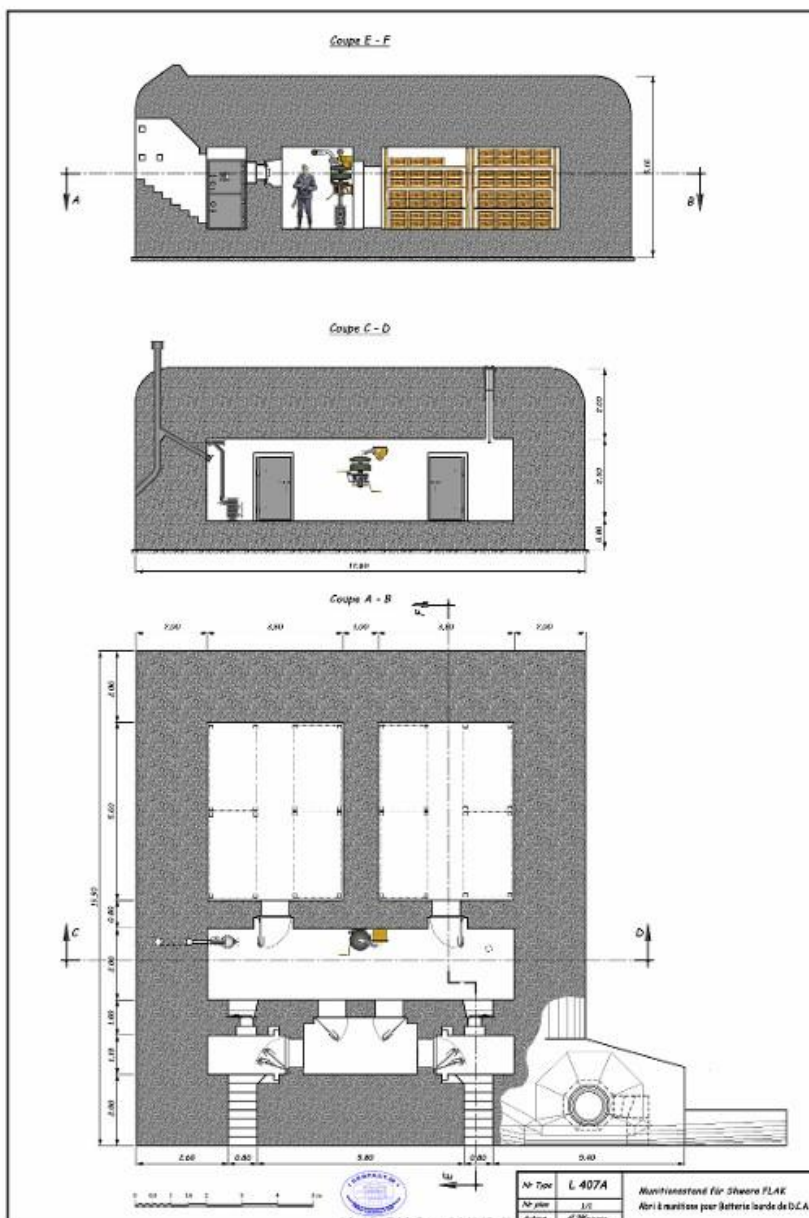
Groupe défensif côtier Rance, puis forteresse Saint-Malo (Festung Saint-Malo) (IA35040972) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Saint-Malo

Bunker-abri antiaérien, terre-plein du Naye, sous la chaussée Éric Tabarly (Saint-Malo) (IA35132910) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Saint-Malo, Le Naye, Chaussée Éric Tabarly

Bunker-abri-magasin de munitions de type L 401A avec cuve pour canon antiaérien (III), terre-plein du Naye (Saint-Malo) (IA35132908) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Saint-Malo, Le Naye

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Plan et coupes d'un bunker-abri-magasin de munitions de type L 407a pour batterie antiaérienne (Munitionsstand für 8,8 oder 10,5 cm Flak)

Référence du document reproduit :

- **Collection de plans et coupes de bunkers**
ASSOCIATION GERFAUT 29. MOIGNEZ, Christian. **Collection de plans et coupes de bunkers.**

IVR53_20263510106NUDA

Auteur de l'illustration : Christian Moigne

(c) Association Gerfaut 29

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le nord-ouest (couverture photographique du 22 janvier 2026). A l'extrême gauche, le second bunker

IVR53_20263500063NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation depuis le nord-ouest (couverture photographique du 17 décembre 2025). Seule la dalle de couverture est visible sous le remblai

IVR53_20263510064NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue depuis le nord-ouest : deux bunkers sont construits l'un contre l'autre (couverture photographique du 22 janvier 2026). A gauche, le bunker-abri situé sous la chaussée Éric Tabarly ; à droite, le bunker de type L 407a

IVR53_20263500064NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud-ouest (couverture photographique du 22 janvier 2026). La partie en saillie à droite correspond au poste d'observation

IVR53_20263500066NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud (couverture photographique du 22 janvier 2026). La partie en saillie correspond au poste d'observation. Les planches situées à droite servent à étayer l'une des deux entrées du bunker

IVR53_20263500067NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud-est (couverture photographique du 22 janvier 2026). La partie en saillie à gauche correspond au poste d'observation. Les planches masquent l'une des deux entrées du bunker. En arrière-plan, poste de commande de l'écluse du Naye

IVR53_20263500068NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de la partie en saillie : poste d'observation dit Tobruk (couverture photographique du 22 janvier 2026). Au ras-du-sol, l'entrée dédiée du Tobruk. La partie haute est en mauvais état : les fers à béton sont apparents

IVR53_20263500069NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'accès à l'entrée ouest du bunker par un puits et une échelle (couverture photographique du 22 janvier 2026).
Sur la photographie, Nicolas Bigourdan, archéologue maritime (DRASSM)

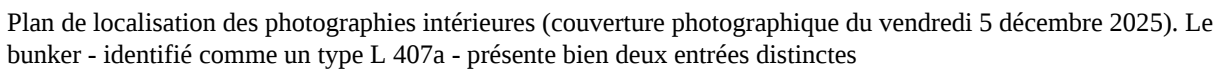
IVR53_20263510178NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2026

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée est avec son escalier. Cet accès est totalement remblayé

IVR53_20253501371NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du sas d'entrée vers l'ouest : il est partiellement remblayé (la porte blindée à deux vantaux est masquée). Au fond, l'entrée ouest du bunker. A gauche, le chemin de câble électrique. A droite, l'une des deux portes étanches

IVR53_20253501372NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée est depuis le sas. A gauche, le créneau blindé protégeant l'entrée est (coffrage en bois en place). A droite, la porte blindée à deux vantaux

IVR53_20253501370NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la salle de garde : emplacement du système de filtration. Au premier plan, l'arceau métallique servant à poser les filtres à charbon. Au fond, la porte étanche du magasin à munitions est

IVR53_20253501366NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'extrémité ouest de la salle de garde. A gauche, la porte étanche du magasin à munitions ouest. Au fond à droite, emplacement du poêle (conduits de cheminée et de ramonage) ; à gauche : différents artéfacts dont des lattes de lit

IVR53_20253501363NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'extrémité ouest de la salle de garde : conduit de cheminée (en haut) et conduit de ramonage (en bas) du poêle. Dans le mur, passage de câble électrique du magasin à munitions

IVR53_20253501362NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'ouverture de tir blindée de l'entrée est. Sur le rebord se trouvent regroupés différents artefacts : un masque à gaz et huit cartouches de masque à gaz

IVR53_20253501369NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'ouverture de tir blindée de l'entrée ouest. Sur le rebord se trouvent regroupés différents artéfacts :
brosses en bois, cartouches de masque à gaz...

IVR53_20253501360NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'ouverture de tir blindée de l'entrée ouest. Sur le rebord se trouvent regroupés différents artefacts : brosses en bois, cartouches de masque à gaz...

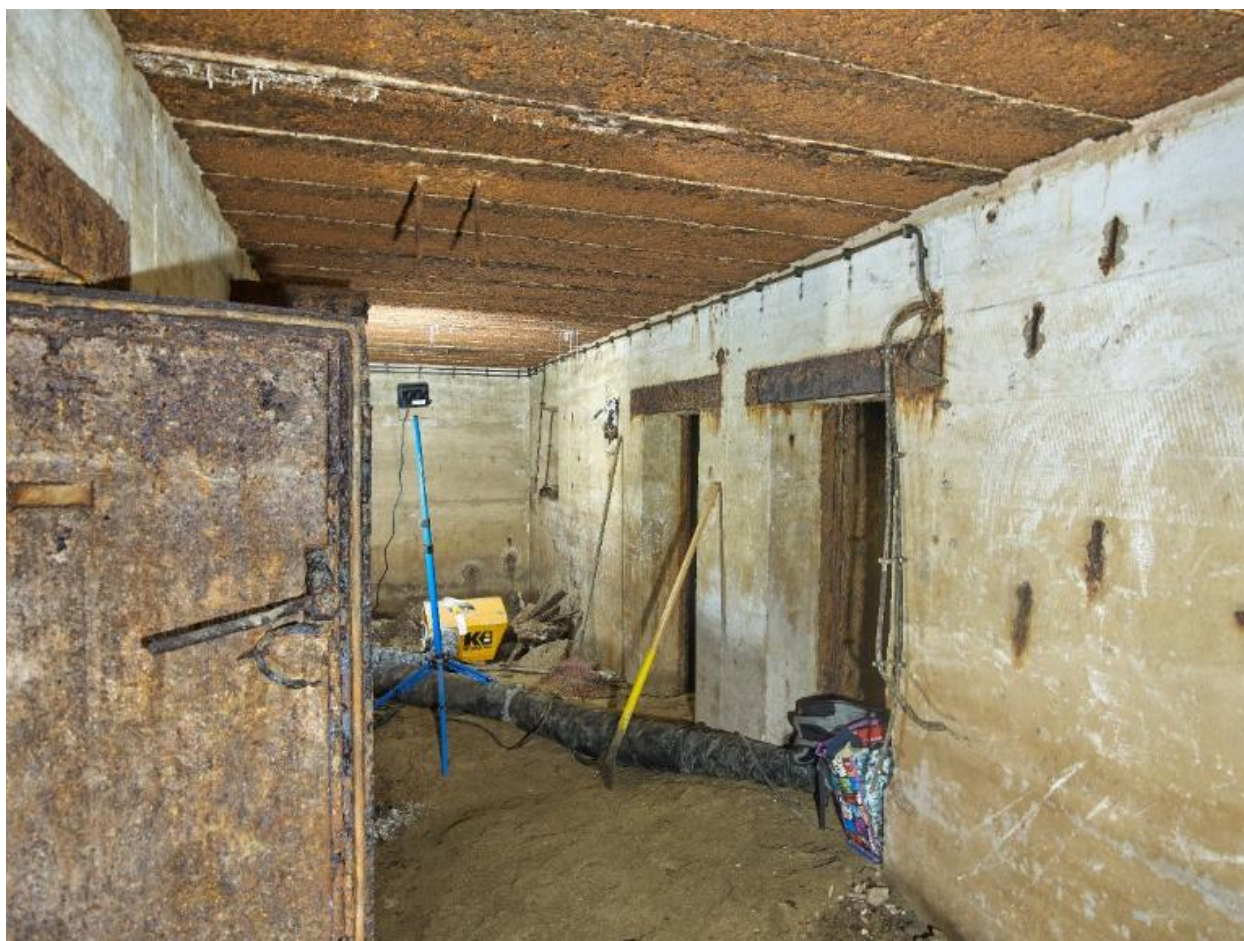
IVR53_20253501361NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la salle de garde avec ses deux portes étanches d'accès. Au premier plan à gauche, la porte étanche du magasin à munitions ouest

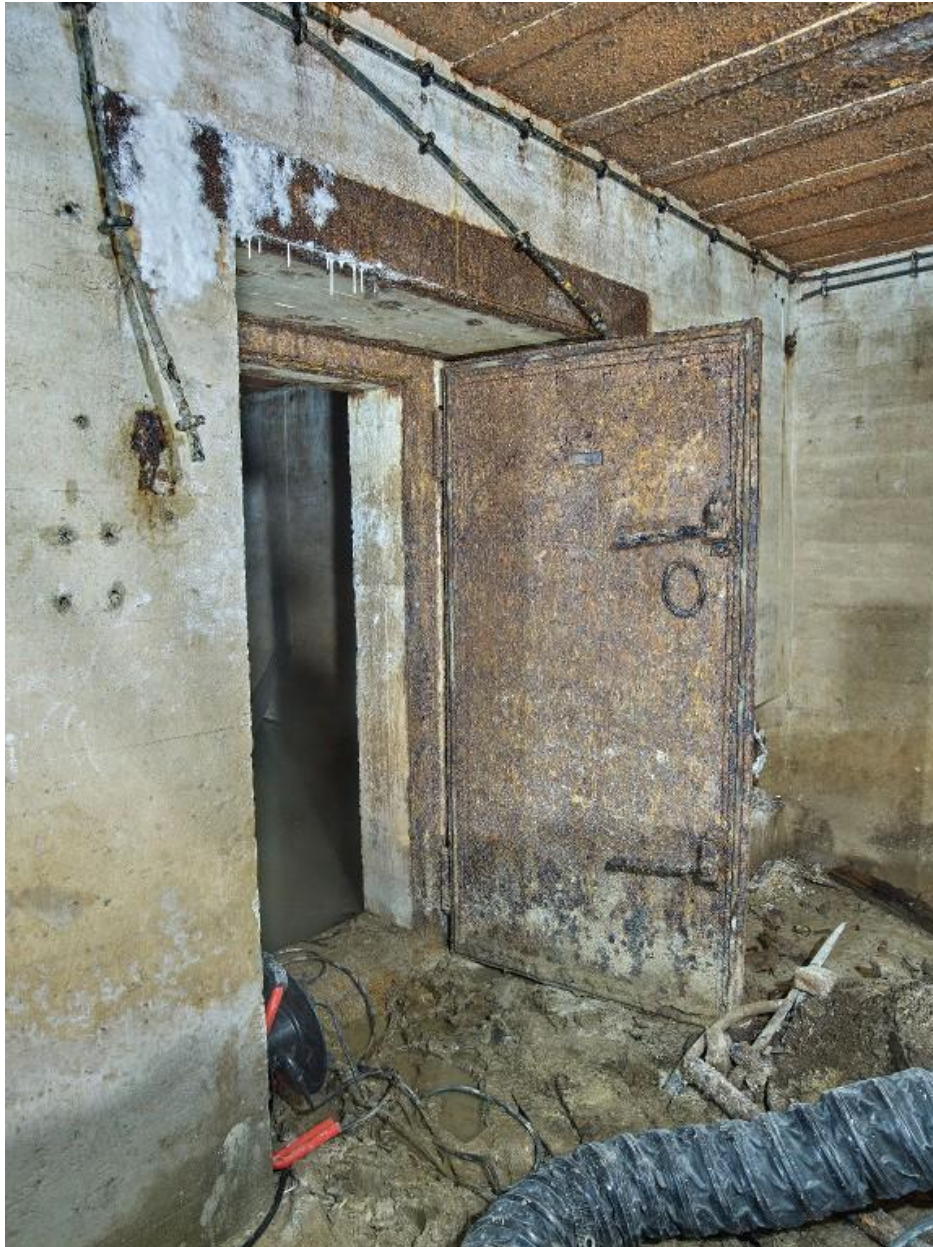
IVR53_20253501365NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de la porte blindée étanche du magasin à munitions est (cette pièce est partiellement inondée). A gauche, emplacement d'un boîtier électrique : seul le câblage subsiste

IVR53_20253501368NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de la porte blindée étanche du magasin à munitions ouest

IVR53_20253501364NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à munitions ouest. Sur le mur du fond à droite, câblage électrique pour l'alimentation des plafonniers

IVR53_20253501367NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation